



OFFRE D'EMPLOI

POMPIERS À TEMPS PARTIEL

Les Régies intermunicipales en sécurité incendie du secteur de nord et sud est à la recherche de candidats pour combler des postes de pompiers à temps partiel.

RESPONSABILITÉS

Sous l'autorité du directeur du Service de prévention des incendies, le titulaire sera appelé à intervenir sur les sinistres et toutes autres tâches reliées au Service des incendies.

EXIGENCES

1. Être titulaire d'un diplôme de secondaire V ou l'équivalent et être âgé de 18 ans et plus.
2. Détenir une formation en premiers secours et premiers soins valide.
3. Détenir un permis de conduire de classe 4A ou être apte à réussir les épreuves requises pour l'obtenir.
4. Produire une attestation médicale de bonne santé en vue de pouvoir subir avec succès des tests d'aptitudes physiques.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Les postes sont à temps partiel et les conditions sont établies selon la politique en vigueur pour les pompiers à temps partiel de la Régie.

Les personnes embauchées seront liées par une clause de résidence dans le secteur d'affectation.

Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir **leur curriculum vitae, accompagné d'une copie de leurs diplômes d'études, permis de conduire et attestation médicale de bonne santé.** Les candidatures devront être reçues **avant 16h le 7 janvier 2019** à l'adresse suivante:

**Le Service de prévention des incendies de Ville d'Alma
70, rue Notre-Dame Ouest
Alma (Québec) G8B 2K1
Fax : 418 669-5080
service.incendie@ville.alma.qc.ca**